COMMUNE DE VAILLY
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 06 OCTOBRE 2026

Présents : Yannick TRABICHET, Frédéric MEYNET, Amandine FAVRAT, Michaël STEHLIN, Marie-Noëlle FAVRE, Christèle GEROUDET, Karen GELFUSA, Francine BIDAL, Véronique CHEVALLET, Stephen LAURET, Loïc LEVEN, Benoît MOREL-VULLIEZ, Mathis HAUTEVILLE-LONGET, Marc TRABICHET
Absente excusée : Laetitia MOREL-CHEVILLET (pouvoir à Francine BIDAL)
Secrétaire de séance : Véronique CHEVALLET

La séance est ouverte à 19 heures par Madame le Maire après vérification du quorum.

I – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Véronique CHEVALLET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

II – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2026

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du conseil municipal du 18 août 2026.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

III – PRÉSENTATION ET VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) DE L'EAU POTABLE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'eau potable.
Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2025. Les données sont accessibles sur le site www.services.eaufrance.fr .

IV – PRÉSENTATION ET VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Madame le Maire indique qu'il en est de même pour la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif.
Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2025. Les données sont également accessibles sur le site www.services.eaufrance.fr .

V – POINT INFORMATIF SUR LES DOSSIERS EN COURS

- **Point sur eau potable :**

Madame le Maire rappelle que depuis début août, la commune, comme toutes celles du bassin versant des Dranses, est placée en état de crise niveau 4/4, avec des restrictions de certains usages de l'eau. Depuis la mi-août, une baisse significative du niveau des réservoirs est constatée, en particulier au réservoir de la Joux, au Lavouet. Cette situation de tension sur la ressource est aggravée par plusieurs fuites relevées dans différents secteurs de la commune : Les Excoffons, Canivet, Le Lavouet, Les Charges.
Dans le même temps, un manque d'eau s'est également fait ressentir dans les alpages pour les approvisionnements d'eau pour les troupeaux.

- **Hangar alambic batteuse :**
 Une réunion a été organisée avec les associations concernées ainsi que toutes les personnes intéressées par ce projet. Le budget étant contraint, la commune souhaite privilégier un chantier associant bénévoles, agents communaux et entreprises, non sans avoir, au préalable, fait le point avec la compagnie d'assurances pour définir dans quelles mesures cela peut être réalisable.

- **Pumptrack :**
 La Région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté, en juin 2026, une nouvelle politique de soutien à l'investissement des communes. Nous sommes dans l'attente d'informations de la part du conseiller régional Cyril Pellevat afin de pouvoir redéposer notre demande de financement pour le projet de pumptrack.
 Une visite technique du lieu d'implantation a été réalisée et a confirmé que le site est parfaitement adapté au projet. Nous allons par ailleurs lancer une procédure relative aux biens vacants et sans maître pour l'une des parcelles concernées.

- **Subventions obtenues :**
 Madame le Maire indique qu'à l'issue de la réunion organisée avec les conseillers départementaux, dans le cadre des attributions au titre du CDAS, la commune devrait bénéficier d'une subvention de 17 000 € (estimation travaux 22 457€ HT) destinée au remplacement des éclairages de la salle des fêtes et de l'église, ainsi que d'une subvention de 10 000 € (estimation réparation 15 835€ HT) pour la réparation du tractopelle.
 La Commune reste dans l'attente du versement de la subvention de 10 000 € par la Région pour la création de l'association foncière pastorale (AFP) de Vailly.

- **Forêts (surface plus) :**
 Une proposition a été faite par l'Office National des Forêts pour augmenter la surface de la forêt soumise au régime forestier. Les commissions forêt et agriculture doivent se réunir pour étudier cette proposition.

- **Réfection des chemins :**
 Le chemin qui monte au réservoir de la Côte et celui qui passe dans la forêt domaniale à Marphoz seront prochainement remis en état par les agents communaux.

- **Four du Lavouet :**
 Une réunion rassemblant toutes les personnes intéressées par la remise en état du four du Lavouet a été organisée. De nombreux bénévoles se sont manifestés pour participer à la restauration de ce patrimoine local. La commune, qui a déjà mis du bois à disposition pour la réfection de la toiture, rappelle qu'elle soutient pleinement ce type de projet, notamment par l'achat de fournitures et de matériaux nécessaires aux travaux.

VI – DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET SERVICE DES EAUX

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée lors du vote du budget primitif 2026 de procéder à des mouvements de crédits dans la

limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, elle a procédé aux virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
62268/011	Autres honoraires, conseils	- 1 500.00	
673/67	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 1 500.00	
	TOTAL	**0.00**	**0.00**
SECTION D'INVESTISSEMENT		**DEPENSES**	**RECETTES**
2315/23	Install., matériel et outill. technique	- 20 000.00	
215731/21	Matériel roulant	+ 18 600.00	
2185/21	Matériel de téléphonie	+ 300.00	
2188/21	Autres immobilisations corporelles	+ 1 100.00	
	TOTAL	**0.00**	**0.00**

Il n'est pas nécessaire à ce jour de procéder à d'autres mouvements de crédits sur le budget principal et le budget service des eaux.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- **Sinistre salle des fêtes :** un dégât des eaux dû aux sanitaires de l'étage a eu lieu à a salle des fêtes, engendrant la détérioration d'une grande partie des dalles du plafond de la salle ainsi que celles du plafond des locaux du garage au sous-sol. Un expert va être mandaté par notre assurance et un devis pour la réfection sera prochainement demandé. Dans l'intervalle, afin d'assurer la continuité de la cantine scolaire, Monsieur Antoine Morel a mis à disposition les locaux du gîte des Hermones pour la fin de semaine, le temps de pouvoir remettre la salle en état. Madame le Maire le remercie pour ce geste.

- **Octobre Rose :** La journée des Mèches du Cœur aura lieu le dimanche 11 octobre prochain. À cette occasion, la commission des affaires sociales a installé les décorations au Chef-Lieu. Les élus remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont confectionné ces décorations et participé activement à la préparation de cette journée, qui sera rythmée par plusieurs temps forts : une conférence animée par le Docteur Salvat, président de l'association Seins Léman Avenir, la vente de repas, la collecte de mèches de cheveux, ainsi qu'un jeu de piste destiné aux enfants. Les Dragon Ladies seront également présentes et tiendront un stand.

- **Atelier Master 2 Géographie Aménagement de la Montagne** : les étudiantes en charge du projet ont commencé à travailler sur le terrain et proposent une présentation de l'atelier au prochain conseil municipal ainsi qu'une réunion publique. Les dates seront fixées prochainement et une information sera faite.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au 03 novembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H 45.

Le secrétaire de séance,
Véronique CHEVALLET

Le Maire,
Yannick TRABICHET